

JANVIER

Les médecins ont de moins en moins de temps pour les patients

Les [résultats d'une étude représentative](#) montrent qu'en soins somatiques aigus et en psychiatrie, les activités au chevet du patient ne constituent plus qu'un tiers, et en réadaptation plus qu'un cinquième, du temps de travail des médecins.

Faits alternatifs

Le président de la Confédération Alain Berset déclare à la [Radio Télévision Suisse](#) RTS que des médecins génèrent un revenu d'un million de francs issu des primes. Cette déclaration a suscité une vague d'indignation et de discussions sur le revenu des médecins. Un fait alternatif qui n'a pu être relativisé qu'en avril grâce à une étude de l'OFS.

MARS

Engagement contre la publicité pour le tabac

Avec d'autres organisations de la santé, la FMH lance l'initiative populaire fédérale « [Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac](#) », qui vise à encadrer plus strictement la publicité pour le tabac, la promotion et le parrainage afin que ces activités ne puissent plus cibler les enfants ni les adolescents.

La part des femmes continue d'augmenter

La [statistique médicale annuelle](#) montre que la part des femmes continue d'augmenter parmi les médecins. En 2017, la part des femmes a ainsi progressé de 3,8%, contre seulement 0,9% pour celle des hommes.

MAI

La Chambre médicale approuve à l'unanimité la nouvelle structure des prestations

La ChM approuve à l'unanimité la proposition de la FMH en vue d'une nouvelle structure des prestations ambulatoire comme fondement essentiel à un tarif calculé de manière appropriée et conforme à l'économie d'entreprise.

Le Conseil national rejette une intervention sur l'introduction d'un budget global

Lors de la session d'été, le Conseil national rejette à 97 voix contre 91 l'intervention [17.402 « Pilotage des coûts dans le cadre de la LAMal par les partenaires tarifaires »](#) qui vise l'introduction de fait d'un budget global.

JUILLET

Audition sur la nouvelle réglementation du pilotage des admissions

La FMH et l'ASMAC présentent à la CSSS-N leur proposition en vue d'une [nouvelle réglementation du pilotage des admissions](#). La CSSS-N ne suit toutefois pas la proposition des médecins, pourtant efficace et facile à mettre en œuvre.

SEPTEMBRE

SwissSkills à Berne

Avec plusieurs organisations de la santé, la FMH tient un stand lors des championnats suisses des métiers (SwissSkills) à Berne pour faire découvrir la profession d'assistante médicale.

Les primes 2019 augmentent moins que prévu

Le Conseil fédéral annonce que [les primes augmenteront de 1,2% en 2019](#), soit nettement moins que ce qui avait été annoncé il y a quelques mois. L'augmentation des primes reflète enfin celle des coûts réels dans l'assurance obligatoire des soins.

NOVEMBRE

L'étude de l'OFSP sur les revenus donne lieu à des discussions

Fin octobre, l'OFSP publie une [étude sur les revenus des médecins](#) qui suscitera de nombreuses discussions dans les semaines qui suivent. Dans sa communication, l'OFSP met en avant des sous-groupes de médecins aux revenus très élevés alors que l'étude montre au contraire que les revenus à sept chiffres sont des cas isolés qui ne représentent que 0,3 % des médecins interrogés.

FÉVRIER

Introduction d'une liste fédérale d'interventions ambulatoires

Le DFI décide de modifier les dispositions de l'OPAS concernant l'ambulatoire avant le stationnaire. A partir du 1er janvier 2019, six groupes d'interventions électives ne seront pris en charge qu'en milieu ambulatoire.

Audition sur la révision de l'AI

La FMH est invitée par la CSSS-N à une audition sur l'objet 17.022 « [Développement continu de l'AI](#) ».

Propositions de la FMH pour augmenter l'efficacité du système suisse de santé

La [FMH publie des propositions en vue d'augmenter l'efficacité du système suisse de santé](#), et en particulier ses structures et son financement.

« Demandez si ça roule! »

Aux côtés du Bureau de prévention des accidents (bpa) et de pharmaSuisse, la FMH lance une campagne de sensibilisation dans toute la Suisse sous le slogan « Demandez si ça roule! ». Cette campagne vise à inciter les conducteurs à se renseigner auprès de leur spécialiste sur l'influence des médicaments sur la conduite.

AVRIL

L'OFS publie les résultats de l'étude sur les revenus des cabinets ambulatoires

Le 10 avril 2018, l'OFS publie les résultats du premier [relevé des données structurelles des cabinets médicaux et des centres ambulatoires](#) (MAS), qui font état d'un résultat d'exploitation de 155 000 francs pour les cabinets individuels en 2015, dont 138 000 francs issus des primes.

Première édition du prix « Innovation Qualité » de l'ASQM

Ce [nouveau prix](#) vise à récompenser des projets pionniers en faveur de la qualité et à les rendre accessibles à un large public. Lors de cette première édition, quatre projets ont été particulièrement convaincants, parce qu'ils renforcent efficacement et durablement la qualité des prestations médicales au bénéfice des patientes et des patients.

JUIN

Le Conseil national adopte des mesures visant à renforcer la qualité et l'économicité

Lors de la session d'été, le Conseil national examine l'intervention [15.083 « Renforcement de la qualité et de l'économicité »](#). La FMH est favorable aux objectifs de la révision ; pour elle, il est important de définir des critères clairs pour les questions de qualité dans le système de santé. En revanche, elle s'oppose à la création d'une organisation à la création d'une organisation garantissant la qualité du système de santé et entend convaincre le Conseil des Etats de sa propre solution tripartite (fournisseurs de prestations, assureurs, cantons).

AOÛT

Problèmes liés à la sécurité d'approvisionnement

En collaboration avec la CFV, la FMH publie un [article dans le BMS](#) afin d'attirer l'attention sur le problème croissant de la sécurité de l'approvisionnement en vaccins. Certains produits sont de plus en plus souvent indisponibles sur de longues périodes. Les facteurs mondiaux à l'origine de cette situation sont exacerbés par les mesures officielles prises en Suisse.

OCTOBRE

Nouvelle secrétaire générale

Le 1er octobre, Ursina Pally Hofmann succède à Anne-Geneviève Bütikofer à la fonction de secrétaire générale de la FMH.

La Chambre médicale approuve le tarif révisé avec les partenaires

La ChM de la FMH approuve à une écrasante majorité la structure des prestations ambulatoires négociée avec ses partenaires curafutura, H+ et la CTM.

La FMH ne reprend pas les directives de l'ASSM « Attitude face à la fin de vie et à la mort » dans son Code de déontologie

Au terme d'un débat animé, la [Chambre médicale décide](#) à une nette majorité de ne pas reprendre les directives révisées de l'ASSM « Attitude face à la fin de vie et à la mort » dans le Code de déontologie de la FMH.

DÉCEMBRE

La FMH se montre critique face au premier volet de mesures du Conseil fédéral visant à freiner les coûts

La FMH s'oppose en particulier aux [atteintes contre l'autonomie des partenaires tarifaires](#) et à l'introduction d'un budget global.

Les listes cantonales d'opérations ne sont pas conformes au droit

Le Tribunal administratif du canton d'Argovie décide que la réglementation cantonale visant à ne rembourser certaines interventions électives que si elles sont fournies en ambulatoire (sans séjour hospitalier) n'est pas conforme aux dispositions fédérales.